

UNE ACIERIE PROSPERE ?



La période estivale est souvent propice à la dégradation des conditions de travail, souvent à cause du manque d'effectif qui s'accroît, et d'une hiérarchie qui n'a aucun scrupule à fermer les yeux sur les défaillances !

Ce sont les raisons qui ont conduit **les élus C.G.T.** à alerter sur le manque d'effectifs et la sécurité des salariés de la M et P à l'aciérie. Le manque d'effectif chronique a régulièrement été dénoncé **par la C.G.T.** ces dernières années, mais chez ArcelorMittal, c'est toujours très difficile et très long de recruter du personnel !

Nous avons donc constaté des outils en marche dégradée, et un personnel en sous-effectif qui se démène pour faire tourner ses installations, se mettant parfois dans des situations à risques, pour éviter l'interruption de séquence en coulée continue !

Bien sûr, la hiérarchie nous répond que la sécurité est « LA » priorité, et que les outils sont armés en fonctions de l'effectif ! Il a pourtant fallu **l'intervention des élus C.G.T.** pour que l'outil défaillant soit mis à l'arrêt en attendant les réparations prévues... **10 jours plus tard !!!**



En ce qui concerne le sous-effectif, la direction M et P joue la provocation, mais ne règle pas les problèmes. **Nous alertons sur un taux d'intérim dépassant les 70% sur le chantier des poches. On nous répond avec légèreté qu'en comptabilisant le coordinateur en cabine, ce taux descend à 50% ! Sachant que le coordinateur n'a pas vocation à intervenir sur les poches, le problème reste entier !**

Sans remettre en doute les qualifications des intérimaires présents sur le chantier, nous sommes en droit de nous interroger sur les compétences et l'expérience nécessaires pour être pocheur confirmé ! Ces poches vont contenir plus de 300 tonnes d'acier liquide, et traverseront les halles de l'aciérie pour être exploitées en coulées continues, par des opérateurs qui travailleront à moins de 5 mètres de celles-ci !

Le fond du problème est que ces intérimaires, indispensables pour faire tourner l'usine, ne sont que trop rarement embauchés, n'ayant soudain, en fin de contrat, plus le profil nécessaire pour tenir le poste, pour de multiples raisons : pas le BAC ; réserves sur d'obscurs tests que personne

ne voit jamais ; doit faire ses preuves dans une autre équipe, alors qu'il a donné entière satisfaction pendant 18 voire 36 mois ou plus ! ; etc...

Suite à ces interrogations formulées par mail, **la C.G.T. a été interpellée par la direction**, car elle a publié sur sa page de réseau social, l'échange de mail concernant cette intervention dans le but d'informer des salariés, et aussi pour qu'ils prennent conscience du peu de considération de leurs porteurs leurs supérieurs ! Nous tenons tout de même à préciser qu'hormis **le nom des élus C.G.T.**, personne n'a été nommé !

Que doit on conclure ?

Les élus C.G.T. ont pour valeur et devoir **de veiller et d'intervenir pour préserver la santé et la sécurité des salariés.**

C'est en revanche une « obligation légale » de l'employeur, et certains de ses représentants semblent l'oublier ! Mais il ne faut pas trop en parler, ça fait vilain ! Où serait ce que la hiérarchie n'assume pas ses positions ?



Quoiqu'il en soit, **la C.G.T. restera aux côtés des salariés** pour défendre leurs droits et leurs conditions de travail. Nous serons également très attentifs à ce qu'il n'y ait pas de représailles ou de remarques déplacées vers les salariés qui ont exprimé leurs inquiétudes et leur mal être face à ces situations à risques !

Bien entendu, nous attendons désormais des réponses et des actions concrètes pour assainir la situation, retrouver de bonnes conditions de travail et une aciérie prospère avec effectif complet à statut ArcelorMittal, via l'embauche des intérimaires qui arrivent en fin de contrat.

Pour info, l'incident du HF4 n'aura aucune incidence sur les embauches prévues en 2023, la direction générale l'a confirmé lors du CSEc de juillet !



Moi aussi, j'adhère à la CGT !

www.cgt-arcelormittal-dunkerque.fr/rejoignez-nous